

CONSEIL MUNICIPAL séance du vendredi 15 novembre 2013

GROUPE LA GAUCHE ET L'ECOLOGIE POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS

00-10	BAIL EMPHYTHEOTIQUE ADMINISTRATIF DU PALAIS DES CONGRES -
	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION - FIXATION DEFINITIVE DU MONTANT DU
	LOYER L1 CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS CONTRACTUELLES - AVENANTS
	– AUTORISATION DE SIGNATURE

Nous n'avons pas approuvé le partenariat public privé et nous n'approuvons pas cette délibération qui précise comment la commune va payer!

Comme d'habitude vous vous vanter des économies pour la ville, des taux d'intérêt qui fondent comme neige au soleil égratignant au passage les services d'André Luc Seither, je cite : « on peut également noter que ce taux apparaît extrêmement favorable au regard de ceux pratiqué à l'heure actuelleEn effet, la ville a souscrit trois emprunts qui se sont vu appliquer des taux minima à 4,5% en parallèle aux 3,89% »!

Vous faites aussi état de réduction des coûts d'exploitation que vous comparez à l'ancien palais !?

Mais ce qui nous intéresse, en particulier pour l'argent public, c'est combien coûtera aux contribuables cet équipement au terme des 50 ans de bail ?

Et là, rien, pas de réponse.

Vous l'ignorez ou vous ne souhaitez pas le dire ?